

PRS 2023-2033 : Suivi et mise en œuvre

Comité de suivi Les ressources humaines en
santé
ARS La Réunion

SAINT-DENIS · mercredi 4 mars 2026

Déroulé

1. Modalités de suivi du PRS
2. Présentation de la thématique abordée
3. Présentation du bilan de la feuille de route 2024-2025
4. Proposition de programmation des actions 2026-2027
5. Échanges / questions diverses

Modalités de suivi du PRS



PRS – Modalités de suivi

→ Un Projet Régional de Santé construit autour de 15 priorités régionales

Modalités :

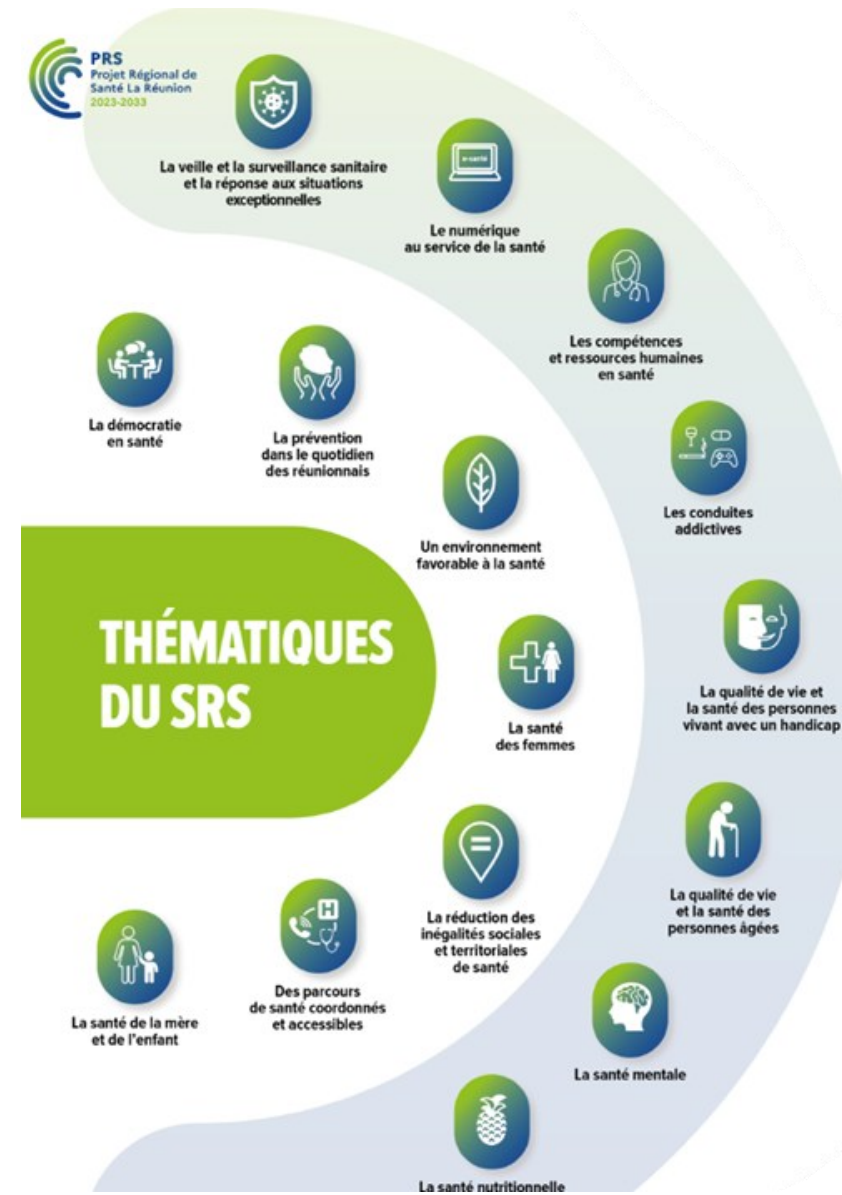
- Des comités de suivi dédiés pour chacune des priorités de santé du PRS La Réunion depuis 2024
- Réunion annuelle ou bi annuelle pour l'ensemble des thématiques. Animation par l'ARS.

Travaux des comités de suivi :

Priorisation des actions du PRS et échanges en séance → élaboration de la nouvelle programmation

⇒ Feuilles de route 2026-2027 qui inscrit les engagements prioritaires de l'ARS sur la période

Suivi des actions du PRS : recherche des convergences entre les programmations nationales, régionales, les actions de l'ARS et celles des partenaires, partage des avancées annuelles, des actions en cours, identification des freins



Objectifs de la séance :

- ⇒ Partage du bilan des actions 2024-2025 sur la thématique
- ⇒ Présentation des actions prioritaires pour 2026-2027

Calendrier



Présentation de la thématique



Les compétences et ressources humaines en santé

COS

Objectifs généraux à 10 ans

Adapter l'offre de formation aux évolutions des besoins et des métiers de la santé et du secteur médicosocial

Renforcer l'attractivité des métiers de la santé et la répartition territoriale des professionnels

SRS

Objectifs Opérationnels à 5 ans

Accroître et étendre les capacités de formation en santé

Accompagner les étudiants dans leur formation afin de prévenir les ruptures

Faire connaître les métiers de la santé

Faciliter l'installation des professionnels de santé sur le territoire

Soutenir et fidéliser les professionnels en exercice

Présentation des avancées des feuilles de route 2024- 2025



Proposition de programmation 2026-2027



Objectif 1 : Accroître et étendre les capacités de formation en santé

Actions emblématiques 2024-25

- Ouverture du 2ème cycle de Médecine : ouverture du deuxième cycle en 2023, le cursus d'études médicales est désormais complet sur le territoire. Augmentation progressive du nombre d'étudiants. Pour l'année 2025-2026 : 155 étudiants en deuxième cycle (DFASM1, DFASM2 et DAFSM3)
- Augmentation des effectifs hospitalo-universitaires : 14 PUPH en 2024. 21 PUPH fin 2025 (+7)
- Augmentation des effectifs de postes d'internes :
 - nombre d'internes stables : 141 néointernes en 2022 et 141 en novembre 2025. 84 docteurs juniors.
 - Poursuite de la diversification des spécialités.
 - Ouverture de terrains de stages d'internat dans les établissements privés de santé : effectif – terrains de stage agréés en anesthésie, chir thoracique et vasculaire, MG, oncologie, MPR, gynécologie, psychiatrie, radiologie...
- Ouvrir l'internat de pharmacie (3ème cycle long) : région d'internat en pharmacie Océan Indien, comprenant les départements de La Réunion et Mayotte, a été créée par arrêté du 19 juillet 2023. Accueil dès la rentrée universitaire 2023-2024 des étudiants inscrits en DES de Pharmacie hospitalière (uniquement en stage hors région). Projet d'ouvrir l'accès aux études pharmaceutiques dans la région d'internat de pharmacie « Océan Indien » (portage Faculté de santé de l'Université de La Réunion).
- Ouvrir un centre de formation en orthophonie : Ouverture effective d'une école d'orthophonie, portée par l'Université (UFR Santé La Réunion) avec le soutien de l'ARS et du Conseil régional. Avis favorable du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER) rendu le 18 novembre 2025.

Difficultés rencontrées, points d'attention :

Augmentation du nombre d'étudiants hospitaliers en DFASM1 (+12) à la rentrée 2025. L'UFR Santé ne dispose pas actuellement des capacités pédagogiques suffisantes pour une plus grande augmentation. Nécessité d'une augmentation des effectifs hospitalo-universitaires du CHU et d'un financement supplémentaire pour les postes de chefs de clinique.

Objectif 1 : Accroître et étendre les capacités de formation en santé

Actions emblématiques 2024-25

Augmentation des quotas de formation en santé :

- Diplomation de nouvelles promotions et augmentation du nombre IDE (lien avec l'ouverture de nouvelles structures médico-sociales). Augmentation du quota en septembre 2025. Chiffres actualisés sur Parcoursup portant l'effectif total à 238 IDE.
- Augmentation des effectifs ambulanciers et auxiliaires ambulanciers (cible + 40 places à fin 2025) soit un effectif annuel de 80 places +18 pour la formation par la voie de l'apprentissage.

- Augmenter et diversifier les terrains de stage pour les étudiants en santé notamment dans les établissements médico-sociaux : Mise en place d'un groupe de travail sur l'attractivité des métiers de médico social associant les organismes gestionnaires. Production d'un plan d'action.
- Développer la formation en santé par la simulation : construction et mise en place d'un centre de simulation CSSOI au CHU. Financement d'un poste médical.

Difficultés rencontrées, points d'attention :

- Expérimenter, dans le cadre de la Stratégie Nationale de Santé, des contrats du type « contrats d'engagement de service public outre-mer » avec extension à d'autres professions de santé : en attente de publication de la SNS
- Soutenir la création d'un diplôme Universitaire de Patient expert : non initié

Objectif 1 : Accroître et étendre les capacités de formation en santé

Priorités 2026-2027

- Perspectives augmentation des capacités du 2ème cycle des études médicales
Ouverture de la 4^{ème} année de MG en novembre 2026.
Recrutement de 2 chargés de mission au 1er semestre 2026 pour permettre d'augmenter le nombre de MSU pour l'accueil des futurs docteurs Juniors de MG
- Ouverture internat pharmacie prévue pour novembre 2027
- Ouverture école d'orthophonie : Inscription des candidats sur Parcoursup à compter du 19 janvier 2026 pour une rentrée en septembre 2026. 18 places proposées.

Objectif 2 : Accompagner les étudiants dans leur formation afin de prévenir les ruptures

Actions emblématiques 2024-25

- Réalisation d'une enquête conjointe (ARS, CR, instituts de formation) réalisée sur l'insertion professionnelle des diplômés paramédicaux et sage-femmes depuis 2023 → éclairage de l'évolution des quotas de formation.
- Tutorat des étudiants en santé : pilotage par l'ARS d'un groupe de travail sur la mise en œuvre d'une « Politique régionale d'encadrement et élèves en stage ». Installation de 3 sous-groupes de travail Inter-disciplinaires dont le tutorat, formation portée par le CHU et les instituts et écoles de formation.
- Poursuite de la formalisation d'une politique qualité concernant l'accueil et l'encadrement des stagiaires et développer l'évaluation des terrains de stage par les étudiants : création d'une charte d'encadrement des étudiants et élèves en stage pour les étudiants paramédicaux et maïeutiques en lien avec les structures d'accueil et les instituts et écoles de formation.
Proposition d'associer les responsables pédagogiques formation médicale lors de l'actualisation de la charte 2026.
Elaboration d'une affiche dans l'objectif de diffuser les droits et les devoirs des formés/Tuteurs et maîtres de stage.
- Développement de la voie de l'apprentissage pour les formations en santé : dispositif existant pour les aides-soignants et auxiliaires puériculteurs dans l'Est et les ambulanciers. A poursuivre en s'appuyant sur les résultats de l'enquête d'insertion des professionnels 2023 à 2025 (focus métiers).
- Soutien à l'action des centres de santé universitaires : ouverture de consultation de psychologues à l'Université. Soutien ARS de 2 temps de psychologues. Perspectives de renforcement des effectifs.

Difficultés rencontrées, points d'attention :

- Faire connaître les dispositifs de médiation au bénéfice des étudiants en santé en difficulté : évaluation de l'accès pour tous les étudiants aux prestations universitaires. L'accès s'est amélioré mais il reste à consolider.

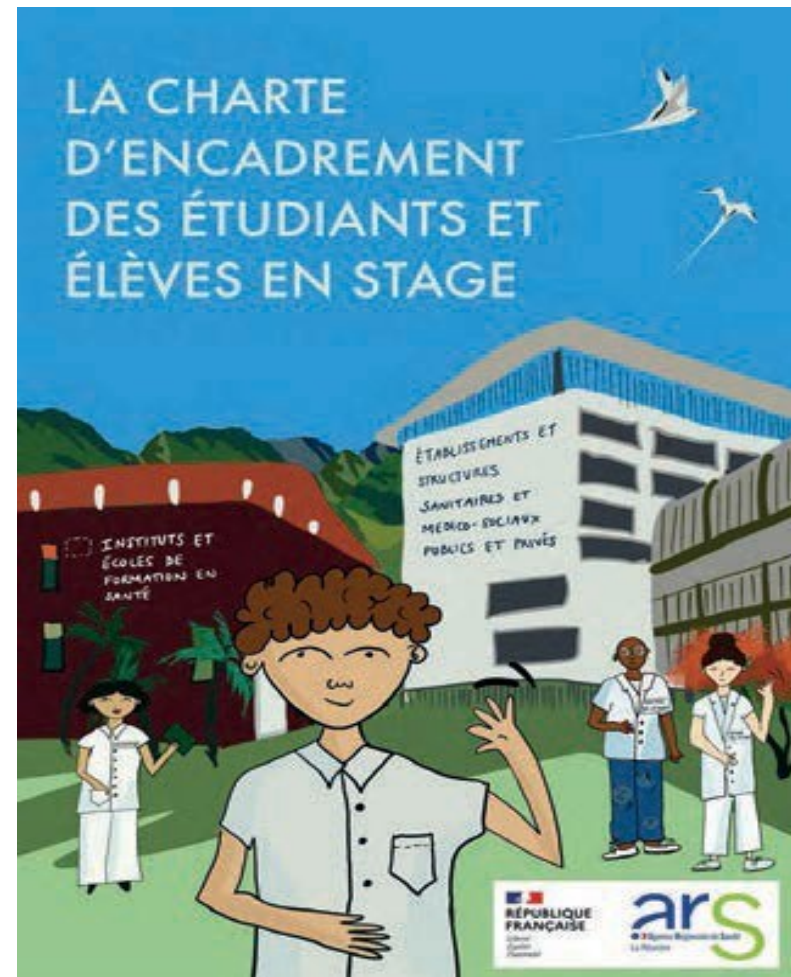
Charte pour un encadrement de qualité des stagiaires

Pour garantir des stages formateurs et sécurisés, l'ARS La Réunion et ses partenaires ont élaboré une charte d'encadrement des étudiants paramédicaux et en maïeutique.

Objectifs :

- Formaliser les engagements des acteurs de la formation et de la santé, d'un point de vue institutionnel et organisationnel
- Créer des conditions favorables d'apprentissage
- Harmoniser les pratiques d'encadrement.

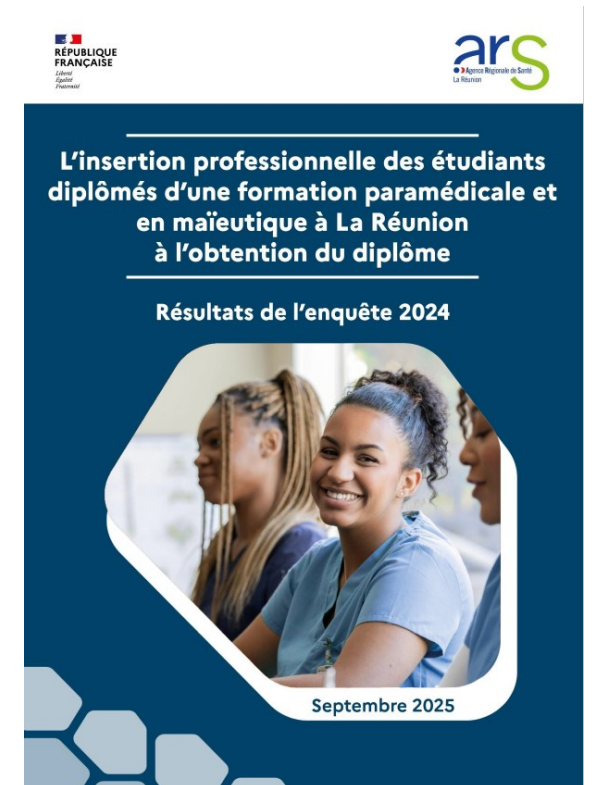
Cette charte renforce la qualité des stages et garantit le respect et la sécurité des personnes soignées tout au long des parcours de formation.



Objectif 2 : Accompagner les étudiants dans leur formation afin de prévenir les ruptures

Priorités 2026-2027

- Renouvellement de l'enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés paramédicaux et sage-femmes (communication des résultats site internet de l'ARS La Réunion et aux instances des instituts et écoles (focus métier).
- Consolidation de l'accès aux dispositifs de médiation des étudiants en santé
- Soutien à l'action des centres de santé universitaires



Objectif 3 : Faire connaître les métiers de la santé

Actions emblématiques 2024-25

- Actions de communication :
 - Promotion des métiers de la santé auprès du grand public en lien avec les instituts et écoles de formation
 - Présence des acteurs de la santé dans les forums et salons étudiants
- Mobilisation du service sanitaire afin de former les futurs professionnels de santé à la prévention/promotion de la santé en participant à faire connaître les métiers de la santé

Objectif 3 : Faire connaître les métiers de la santé

Priorités 2026-2027

- Mettre en place une bourse régionale des terrains de stage dans le secteur de la santé pour les élèves de 3ème : Réflexion en cours - partage de supports et retours d'expériences de l'Hexagone. Actions à consolider en 2026.
- Déploiement d'un programme d'action commun du Service sanitaire des étudiants en santé entre associations de prévention, écoles et UFR Santé. Identifier des points de convergence opérationnels pour la rentrée 2026 (exemple : recherche de sujets, tutorat, immersion/observation des séances, participation aux restitutions...).
- Intégration de l'association des étudiants en psychomotricité et en ergothérapie dans le dispositif du service sanitaire des étudiants en santé en 2026. Travail en cours.

Objectif 4 : Faciliter l'installation des professionnels de santé sur le territoire

Actions emblématiques 2024-2025

- Travaux de déploiement d'un guichet unique pour l'installation des professionnels de santé : Plateforme bientôt opérationnelle. Séquence communication à venir après finalisation.
- Poursuite de la sensibilisation et information des étudiants en santé sur les démarches et procédures d'installation : poursuite de la tenue du forum installation Jeune médecin. Réalisé en juin 2025.
- Poursuite de l'accompagnement administratif et du soutien financier à la création de nouvelles MSP en lien avec l'Assurance maladie. Soutien de l'investissement foncier des MSP qui s'installent dans les territoires fragiles (via la Circulaire d'avril 2024)

Difficultés rencontrées, points d'attention :

- Identifier, avec les collectivités locales, des réserves foncières ou immobilières facilitant l'ouverture d'un cabinet (ou MSP ou CDS) et l'accès au logement pour les professionnels libéraux s'installant, avec intégration de cette approche dans les Contrats Locaux de Santé (CLS) : non initié

Objectif 4 : Faciliter l'installation des professionnels de santé sur le territoire

Priorités 2026-2027

- Déploiement du dispositif de guichet unique à destination des professionnels
- Communication pour faire connaître le dispositif

Objectif 5 : Soutenir et fidéliser les professionnels en exercice

Actions emblématiques 2024-25

- Installation d'un groupe de travail à l'initiative de l'ARS sur l'attractivité des métiers de médico social réunissant les organismes gestionnaires.
- Soutien à la formation d'infirmiers de pratique avancée :
 - Organisation du 1er forum des IPA de l'océan Indien avec la participation de la DGOS et de l'AM. Près de 200 participants.
 - Ouverture d'un appel à candidatures (juin 2025) pour le recrutement d'une nouvelle promotion d'IPA et reconduction du soutien financier de l'ARS.

27 diplômés Master IPA en 2025 :

- Oncologie et onco-hématologie : 4
- Pathologies chroniques stabilisées : 12
- Psychiatrie santé mentale : 5
- Maladies rénales chroniques : 6

Objectif 5 : Soutenir et fidéliser les professionnels en exercice

Actions emblématiques 2024-2025 (suites)

- Développement des protocoles de coopération :
 - Poursuite de la diffusion des protocoles de coopérations ;
 - Construction et diffusion d'une cartographie des protocoles ;
 - Suivi de l'adhésion des orthoptistes adhérant aux protocoles de la visière visuelle

Objectif 5 : Soutenir et fidéliser les professionnels en exercice

Priorités 2026-2027

- Suivi de l'implantation des IPA sur le territoire (rencontres et questionnaire 2026)

En 2027 : reconduction en partenariat avec l'Association des IPA de l'océan Indien La Réunion- Mayotte du 2ème forum visant à suivre l'évolution et l'implantation territoriale des IPA

Déploiement d'une nouvelle mention en 2026 : accréditation de l'UFR Santé La Réunion mention Urgences en septembre 2025. → Formation à compter de juillet 2026 (2ème année de formation)

Échanges / questions diverses

Merci de votre attention

Pour toute question :
ars-reunion-prs@ars.sante.fr

